

La sortie du rapport sur les abus dans l'Eglise, il y a trois mois, a amené 91 victimes à se manifester

# Les victimes d'abus osent enfin parler

« BERNARD HALLET, CATH.CH

**Eglise catholique** » Depuis le 12 septembre dernier, date de la publication du rapport de l'Université de Zurich, 91 victimes d'abus sexuel en contexte ecclésial, dont 40 femmes et 51 hommes, se sont annoncées auprès du Groupe SAPEC, de la Commission écoute conciliation arbitrage réparation (CECAR) et des différentes commissions diocésaines romandes. Les cas sont anciens et la plupart prescrits. Les victimes ont commencé à sortir du silence et se manifestent parfois sur la pointe des pieds, tant la peur de ne pas être crues est grande.

« Dès le 13 septembre au matin, le téléphone a sonné toutes les dix minutes », témoigne Marie-Jo Aeby, vice-présidente du Groupe SAPEC, l'association d'aide aux personnes abusées dans une situation d'autorité religieuse. Le chiffre n'est pas exhaustif. Le nombre donne toutefois une tendance pour la Suisse romande, trois mois après la conférence de presse durant laquelle les chercheurs de l'Université de Zurich, mandatés par la CES, la RKZ et l'Union des supérieurs majeurs religieux de Suisse, ont annoncé 1002 cas sur 921 victimes pour 510 auteurs.

Brigitte Ansermet, secrétaire et administratrice de la CECAR, relève que, depuis le 12 septembre, les demandes ont fortement augmenté. Les comités qui reçoivent les victimes ont dû être partagés. Habituellement composés de trois personnes qui officient dans les domaines sociaux, psychologiques et juridiques, ils ont été ramenés à deux membres pour avancer dans le traitement des cas.

## Rapport déclencheur

Au-delà des chiffres se joue un élément très important. Des hommes et des femmes osent parler auprès des instances officielles après des décennies de silence. « Les victimes d'abus sexuels ne parlent pas du jour au lendemain », explique Marie-Jo Aeby. Souvent, l'appel téléphonique ou le mail que la personne envoie est l'aboutissement d'un long cheminement. Les personnes se sont parfois ouvertes à des proches, qui leur conseillent de s'annoncer, précisément, « et vous n'imaginez pas l'énergie qu'il faut pour franchir le pas ».

La publication de l'étude pilote de l'Université de Zurich a été un déclencheur pour nombre de personnes abusées. « Parfois, un cas cité dans les médias peut aussi être l'élément qui va décider la personne à se manifester. » Le lendemain des révélations concernant l'abbaye de Saint-Maurice, trois personnes se sont annoncées auprès du Groupe SAPEC, mais une seule d'entre elles était liée à l'abbaye, indique Marie-Jo Aeby.

La Commission pour les abus sexuels en contexte ecclésial (CASCE) du diocèse de LGF reçoit la majorité des signalements par mail. « Cela peut être un mail contenant quelques détails, sans même que le nom de l'auteur soit mentionné. C'est une manière pour les personnes de déposer ce qu'elles ont vécu », analyse Rita Menoud, collaboratrice à la CASCE, précisant que certaines d'entre elles, parfois en fin de vie, ne souhaitent pas être recontactées.

## Contact fragile

« Les personnes qui s'annoncent ne souhaitent pas a priori une rencontre. Elles ont d'abord besoin d'être entendues et surtout qu'on les croie », souligne Marie-Jo Aeby. Ce que confirme Rita Menoud: « En s'annonçant, elles ont peur d'être mal reçues, qu'on ne les croie pas ». Elle cite le cas de cette



L'étude sur les abus en contexte ecclésial publiée en septembre par l'Université de Zurich a incité de nombreuses victimes à sortir du silence, parfois après des décennies de mutisme. Adobe Stock

femme de 70 ans qui, ayant dénoncé les agissements d'un prêtre durant un camp de vacances à l'âge de huit ans, s'est fait gîler par ses parents et n'a plus jamais parlé. « La figure du curé était tellement sacrée... » ajoute Brigitte Ansermet, de la CECAR.

Le contact est fragile, certaines victimes parlent pour la première fois, « mais il faut oser poser des questions pour obtenir des détails qui peuvent

s'avérer importants pour la suite et pour situer l'état émotionnel de la victime. C'est aussi leur témoigner du respect », précise Rita Menoud, qui a travaillé à la Police judiciaire fribourgeoise. Un canevas d'entretien a même été élaboré afin de recueillir le plus d'éléments possible, pour ne pas devoir ressolliciter la victime. « Même des années après les faits, il arrive que des victimes soient encore en lien avec leur

agresseur, souligne-t-elle. Certaines se rendent parfois à ses obsèques. »

## Comprendre

La plupart des victimes éprouvent avant tout la nécessité de témoigner de ce qui leur est arrivé. « Elles ont aussi un fort besoin de comprendre comment cela a pu se produire », explique Brigitte Ansermet. Elles demandent presque toujours l'accès au dossier du

prêtre pour voir s'il y a d'autres victimes, ce qui les soulage lorsque c'est le cas: les faits étayent leur témoignage, c'est très important pour elles. « En effet, renchérit Rita Menoud, les victimes sont soulagées d'être entendues formellement. Et lorsque nos recherches mettent au jour plusieurs victimes d'un même agresseur, la victime qui est entendue ou qui vient consulter le dossier se sent moins seule et estime que son témoignage aura plus de poids. D'où ce besoin d'être crue. »



**« En s'annonçant, les victimes ont peur qu'on ne les croie pas »**

Rita Menoud

L'argent n'est de loin pas la motivation principale des personnes qui s'annoncent auprès des différentes instances. « Dans 80% des cas, les personnes veulent être d'abord entendues, reconnues comme victime. La demande d'indemnisation peut venir dans un deuxième temps », relate Rita Menoud. Cela sert au remboursement d'une partie des frais médicaux et thérapeutiques liés au traumatisme subi et aux conséquences d'un abus qui s'étirent sur toute une vie. « Des victimes souhaitent parfois que l'argent soit reversé à des œuvres caritatives », complète Brigitte Ansermet. L'indemnisation est symbolique, mais elle participe à la réparation et à la reconnaissance, tout comme une rencontre avec l'évêque du diocèse où était incriminé le prêtre et l'accès au dossier de ce dernier.

## Dossiers transmis

Le Groupe SAPEC transmet systématiquement les cas à l'équipe de recherche de l'Université de Zurich. Ce qui n'est pas le cas à la CASCE, « mais les dossiers sont instruits ou enrichis, selon les cas, et mis à disposition des historiens lorsqu'ils viendront consulter les archives pour la suite de l'étude », détaille Rita Menoud. « A la CECAR, nous avons effectué des démarches dans ce sens et transmettrons l'information à Zurich systématiquement », indique Brigitte Ansermet.

Concernant d'éventuelles dénonciations calomnieuses, Marie-Jo Aeby évoque un cas unique en 14 ans d'activité: « La personne ne voulait pas s'identifier, elle a donné une adresse mail fantaisiste et les propos étaient très virulents contre le prêtre qu'elle accusait, loin de ce que nous recueillons habituellement ». A la CECAR, il n'y a quasiment pas de risques « puisque nous n'entrons en matière que sur des cas prescrits », indique Brigitte Ansermet.

Les victimes sont de plus en plus nombreuses à sortir de leur silence, « mais on ne s'habitue pas, c'est impossible, lance Brigitte Ansermet. Je suis encore surprise de voir le degré de perversion de certaines situations. » L'audition des récits est difficile, « mais si cela permet d'aider et d'accompagner des victimes, cela m'aide à garder la distance. »

## La plupart des cas annoncés sont prescrits

**Les nouveaux cas d'abus recueillis en Suisse romande concernent essentiellement des mineurs au moment des faits.**

**Le Groupe SAPEC** signale, pour l'Eglise catholique, 16 hommes et 3 femmes, mineurs au moment des faits (prescrits). Suite aux révélations concernant l'abbaye de Saint-Maurice, 6 hommes, mineurs au moment des faits, se sont signalés. Les cas sont prescrits. Marie-Jo Aeby indique également qu'elle a reçu 11 témoignages de victimes appartenant à l'Eglise évangélique réformée: 7 femmes et 4 hommes mineurs au moment des faits, les cas sont prescrits. Il y a également 3 femmes adultes dont les cas ne sont pas prescrits, respectivement dans l'Eglise évangélique réformée, l'Eglise évangélique et l'Eglise adventiste. Ces cas ne sont pas comptabilisés dans l'enquête.

**La CECAR** a reçu, depuis le 12 septembre, 18 nouvelles requêtes venant de 10 femmes et 8 hommes.

Brigitte Ansermet mentionne, de plus, 20 témoignages (10 femmes et 10 hommes); des personnes qui ont envoyé un message signalant qu'elles ont subi un abus en Eglise, mais qui ne souhaitent pas pour l'instant entreprendre de démarche auprès de la CECAR. Les personnes victimes avaient, pour la majorité d'entre elles, entre 6 et 14 ans au moment des faits, qui se sont déroulés, pour la plus grande partie, dans les années 1970 et 1980.

**CASCE (diocèse LGF):** Treize victimes: 8 femmes et 5 hommes. 4 cas sont hors diocèse et un autre hors de Suisse. La plupart des cas concernent des attachements, précise Rita Menoud. Il y a un cas de contrainte d'ordre sexuel. Les faits concernent les années 1950, 1970 et 1980, certaines victimes ayant subi des abus durant une période de quatre ans. Les cas sont prescrits.

**CASCE (diocèse de Sion):** Sept victimes se sont annoncées auprès

de la commission diocésaine: cinq femmes et deux hommes, annonce Claude Bumann, président de la commission diocésaine. La plupart des cas concernent des attachements et des relations sexuelles sous emprise. Tous les faits sont prescrits au plan pénal. Ils se sont déroulés dans les années 1950, 1960 et 1970. Des cas remontent à 1970, 1977, 1999, et 2007 pour le plus récent. Dans un cas, les faits se sont déroulés dans le diocèse, mais le prêtre étant d'origine étrangère, le dossier est instruit à l'étranger.

**Jura pastoral:** Huit victimes d'abus sexuel se sont annoncées auprès du diocèse de Bâle pour la région du Jura pastoral, 4 hommes et 4 femmes. 7 des 8 cas sont prescrits et dans six cas, les victimes étaient mineures au moment des faits. Il y a deux cas de harcèlement sexuel, les autres types d'abus ne sont pas précisés. Deux autres femmes ont signalé un abus, mais qui n'est pas un délit sexuel. » BH/CATH.CH